

Revalorisation : indiciaire ou indemnitaire ?

(chiffres au 01/01/2023)



- Revalorisation indiciaire :
- Pour tous, + 100€ / mois
- Valeur du point : 4,85€
- Pour tous, + 20,62 points d'indice.
- Pour la pension : + 75€ / mois
- 75% du dernier indice brut

- Revalorisation indemnitaire :
- Pour certains : 100€ / mois
- cotisation RAFP : 10€ / mois, permettant l'achat de 7,426 points. Valeur d'achat : 1,3466€ le point.
- Après 43 ans, total de 3831,87 pts, vendus 0,05036€, soit 193€ par an.
- Pour la pension : + 16,08€ / mois

NB : hypothèse d'une carrière complète sans décote.